

**Conseil Consultatif de Quartier
GROS CAILLOU**

Mardi 16 septembre 2014

Madame Marguerite CHEVREUL

Nombre de personnes présentes : une cinquantaine

Ouverture de la séance à 18h35, par Monsieur Olivier Le QUERE, Maire-adjoint délégué aux Conseils de Quartier, présidée par Marguerite CHEVREUL, Conseiller d'arrondissement, déléguée à la Solidarité et aux Relations avec les communautés religieuses.

Ordre du jour :

1. Présentation des nouveaux conseillers et bref rappel du fonctionnement du conseil de quartier
2. Développement des commerces et restaurants touristiques dans le quartier
3. Sécurité
4. Travaux en cours dans le quartier : Centre russe, école La Rochefoucauld, etc...
5. Questions diverses.

1. Présentation des nouveaux conseillers et bref rappel du fonctionnement du conseil de quartier

Appel et présentation des conseillers et élus présents. En introduction, un rappel est fait par la Présidente sur les objectifs du Conseil de Quartier : un véritable instrument de dialogue et d'échange public entre les élus et les habitants afin de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. La durée du mandat est de 3 ans et il est formé de 3 collèges : Elus, Associations, Représentants des habitants, sa compétence étant limitée au périmètre géographique du quartier. Il s'agit d'un travail d'équipe, chacun est invité à être force de proposition, sur les 3 thèmes principaux : espace public, environnement, sécurité, pour le bien être de la communauté des habitants du quartier. Les propositions sont soumises aux titulaires (les suppléants au cas échéant) par un vote à main levée, les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Philippine Hubin délivre un message d'encouragement au CCQ de la part de Jean Philippe Hubin.

2. Développement des commerces et restaurants touristiques dans le quartier

Il est évoqué les troubles et nuisances occasionnés par les commerces touristiques qui se sont considérablement multipliés ces dernières années, notamment à cause des 10 millions de visiteurs de la Tour Eiffel. Les terrasses de café débordent sur les trottoirs, empêchant les poussettes de passer. Au delà d'action possible s'ils contreviennent à leur cadre légal d'activité, il est rappelé que le Conseil de Paris travaille actuellement sur une loi dont l'application permettrait la Préfecture d'interdire tout propriétaire de tenir plus de 10 commerces de la même activité dans le même quartier. Il est également discuté des nombreux et importants troubles et nuisances occasionnés par des restaurants du quartier :

- Nuisance sonore (rue Saint Dominique). Une habitante signale que ces nuisances sont fatigantes,

surtout lorsque les fenêtres sont ouvertes. Marguerite Chevreul indique qu'elle va faire intervenir la Préfecture de Police et que les interventions multiples permettront de réduire ces nuisances.

- Empiètement sur la voie publique (angle rue du Champ de Mars/rue Cler)
- Et surtout plusieurs habitants signalent qu'un ensemble de restaurants de type cuisine italienne (plus d'une dizaine) ont été ouverts depuis quelques années dans le quartier (rue de Grenelle, rue Saint Dominique, avenue Rapp), tous gérés semble t-il par le même locataire. Des différends et contentieux avec les copropriétés correspondantes invoquent les graves nuisances voire irrégularités suivantes :
 - La quasi-totalité de ces fonds de commerce n'était pas un commerce de bouche avant son acquisition, donc création d'une forte nuisance de bruit et ce, matin, midi et soir ;
 - certains de ces restaurants n'ont pas de bacs poubelles et donc disposent leurs sacs n'importe où sur le trottoir ;
 - certains de ces restaurants occupent indument l'espace public en installant des tables et chaises sur le trottoir sans autorisation, ou au-delà des zones autorisées ;
 - enfin, et c'est le plus grave, il y est fait de la cuisson (pizzas, pâtes etc....) sans qu'aucune installation ne soit en règle car aucun système de ventilation conforme n'est mis en place : donc une activité illégale créant de fortes nuisances d'odeurs (toutes les issues ouvertes en permanence: portes, fenêtres sur cour), et grave exposition au risque d'incendie.

Les habitants du quartier victimes de ces agissements alertent les élus du 7^e arrondissement afin que contrôles et actions soient assurés en conséquence et rapidement par les services publics compétents ; ils pourront envisager de mener des actions conjointes.

Par ailleurs, s'agissant des commerces et de la voie publique, il a été observé :

- l'insuffisance de l'accessibilité aux handicapés,
- les emplacements « Livraison » souvent inadaptés.

3. Sécurité

Il est observé des problèmes de sécurité, à commencer par la récente attaques de deux bijoutiers. Les élus précisent que la Mairie d'arrondissement est consciente de ces problèmes, fait son maximum et d'ailleurs a pu obtenir 7 officiers de police supplémentaires alors que non éligibles de par sa taille.

Il est également signalé que le personnel diplomatique de l'Ambassade d'Afrique du Sud contrevient régulièrement à la réglementation s'agissant de la voirie aux abords du quai d'Orsay et de la rue Henri Moissan ; Rachida Dati en sera informée afin de faire passer le message.

Des problèmes d'insalubrité et d'hygiène sont signalés, en particulier la grande propagation de rats, entre autres, sur le Champ de Mars et l'accumulation des ordures près du kiosque à musique. La Mairie du 7^e en est consciente et fait remonter, sachant que c'est de la compétence de la Ville de Paris. Il est rappelé qu'à équipe dédiée inchangée, le territoire du 7^e s'est récemment agrandi avec toutes les voies sur berge.

Par ailleurs il est évoqué des problèmes de sécurité spécifiquement sur ces voies sur berge. Une intervention du Commissaire de Police du 7^e est à faire, une telle action peut être relayée par le CCQ.

En face de l'église américaine, un réel problème de propreté est également signalé, notamment au pied des arbres.

4. Travaux en cours : Centre russe, école La Rochefoucauld, etc...

On signale des nuisances sonores liées aux travaux.

Aucune observation particulière n'est mentionnée concernant le Centre Russe.

Un habitant se questionne quant à la fin des travaux de la piscine Emile Anthoine. La décision de sa réouverture est du ressort de la DJS, aucune date n'est fixée à ce jour, peut être en 2015.

Bibliothèque rue Amélie : on signale l'insuffisance d'espaces de Bibliothèques dans l'arrondissement et mais aussi d'infrastructures pour les jeunes, ceci étant dû au problème foncier auquel fait malheureusement face la Mairie du 7^e.

Concernant les travaux Avenue Rapp/rue Sédillot/rue Dupont des Loges : Il est regretté que les habitants riverains n'aient pas été consultés au préalable : c'était un chantier de la Ville et non du 7^e.

Futur projet 2015 : avenue de la Motte Piquet : information faite sur ce chantier lié à la présence d'amiante.

5. Questions diverses.

Intervention de Madame Rachida Dati en cours de séance. Une annonce est faite concernant l'organisation par FRANCE GALOP d'une projection sur la façade de l'École Militaire le 3 octobre, lors du Prix de l'Arc de Triomphe. Une invitation à cette projection sera remise dans chaque boîte aux lettres des habitants du quartier.

Différents points sont évoqués concernant l'organisation du CCQ :

- Il n'y a plus de classeur à disposition, l'ensemble des documents et charte sont en ligne sur le site internet ;
- Un meilleur briefing sur le rôle et les objectifs du CCQ aurait été nécessaire avant cette 1^e réunion.

On évoque également la question des services pour les jeunes (activités, installations ...) : il est observé qu'ils sont insuffisants et leur communication aussi. Le souhait de créer une Maison de la Jeunesse est exprimé. Christophe Poisson, Adjoint Délégué aux Associations et à la Jeunesse, intervient pour annoncer qu'il existe déjà des installations, activités et projets qui leur sont dédiés organisés par la Mairie du 7^e : une meilleure communication sera assurée. Par ailleurs, les budgets sont limités, de plus l'annonce de Pauline Véron, élue Conseillère de Paris, adjointe au Maire de Paris : « les structures pour les jeunes vont être rationalisées » ne permet pas de prévoir leur augmentation, mais plutôt leur diminution et le désintérêt de la Ville de Paris pour les jeunes... Il est cependant intéressé et à disposition de tous pour étudier tout nouveau projet.

L'encadrement et le gardiennage du Champ de Mars est jugé insuffisant et inadapté. Le service devrait être plus important de par la taille du lieu et l'enjeu sécuritaire. Les élus répondent que la Ville de Paris octroie seulement 15 personnes pour tout l'arrondissement, ce qui se traduit par une moyenne de 2 agents sur ce site, alors que 10 seraient nécessaires !

Un litige entre le musée du Quai Branly et les riverains est à prendre en compte. Il est signalé les graves nuisances liées à l'usage abusif de la voirie pour la dépose des autocars rue de l'Université au lieu du Quai Branly où ils ont un parking dédié : une réunion sera organisée avec Rachida Dati et le directeur du musée. Il en est de même des poids lourds de livraison pour leurs événements. Ce sujet est à évoquer dans l'ODJ du prochain CCQ.

La réunion se termine par un rappel aux titulaires du CCQ pouvant pleinement apporter leur contribution en étant porteur de sujets et de projets.

Prochaine réunion : le 4 décembre 2014 à la Maison des Associations.

Fin de séance